



Chèr.e adhérent.e,

J'ai le plaisir de vous adresser la 1^{ère} lettre d'information qui vous est spécifiquement dédiée en tant qu'adhérent.e à la Chambre Régionale des entreprises de l'ESS de notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce nouveau rendez-vous est important aux yeux du Conseil d'Administration que je préside. Notre conviction est de penser que la capacité de nos entreprises à influencer le développement économique territorial de notre région repose à la fois sur la performance socio-économique de vos entreprises et notre capacité collective à nous organiser en tant que mouvement d'entreprises au sein de la CRESS.

Ce nouveau support marque notre volonté d'organiser un dialogue permanent entre la CRESS et ses membres en vous apportant de la visibilité sur ce que nous engageons au quotidien pour le développement de vos entreprises. Je souhaite que sa lecture vous apporte de l'information et vous permette de mieux vous saisir de notre programme d'activités. Je vous invite à nous interpeller sur vos attentes vis-à-vis de votre Chambre Régionale.

Le calendrier de cette 1^{ère} diffusion m'amène à vous faire un rapide compte-rendu des réalisations de ce 1^{er} semestre 2017.

Structurer et représenter les entreprises de l'ESS de la région :

La parution en mars 2017 du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), de la nouvelle majorité régionale, qui intègre dans son sous-chapitre « Promouvoir une économie circulaire et de proximité » le soutien au « développement des entreprises de l'ESS créatrices de valeur et d'emplois » est la reconnaissance de la contribution de nos entreprises à

la création de richesses dans les territoires. C'est l'indicateur du prolongement du soutien de la Région aux projets d'entreprises de l'ESS qui pourront contribuer aux objectifs du SRDEII.

Cette prise en compte qui s'accompagne de la reconnaissance de la CRESS PACA comme un acteur de « rang consulaire » inscrit durablement le modèle socio-économique de nos entreprises dans l'écosystème des décideurs publics et privés partenaires de la politique de développement économique de notre région. Il faudra maintenant tenir notre place et se mettre en capacité de faire des propositions structurantes pour le développement économique local.

Accompagner le développement des entreprises de l'ESS et de ses filières :

Accéder à des ressources pour vous développer, être conseillé, orienté et appuyé dans vos projets est devenue la vocation première de notre Chambre Régionale qui a placé au cœur de sa stratégie le service à ses adhérents.

L'élargissement de votre réseau professionnel et la dynamique de vos partenariats et de vos coopérations pourront encore se renforcer grâce au programme des Matinales, Afterworks, ESSpresso, Pro Bono PACA et du Mois de l'ESS de ce deuxième semestre 2017.

Nous pouvons également d'ores et déjà, grâce au renouvellement du soutien de la Région vous annoncer l'organisation d'une 3^{ème} édition du Salon Professionnel des Achats Responsables, SO EKO à l'automne 2018, dans une version encore plus ambitieuse.

Enfin, pour accroître la visibilité du modèle de nos entreprises nous avons déménagé le siège social de la CRESS, dans le centre-ville de notre capitale régionale au cœur des centres de décisions. Les espaces de travail de ces nouveaux locaux sont à votre disposition. Ils seront inaugurés en novembre prochain avec le lancement de l'édition 2017 du mois de l'ESS.

Je vous donne rendez-vous pour notre seconde édition en septembre 2017, et dans l'attente je vous souhaite de passer un agréable été.

Votre dévoué.

Denis PHILIPPE

Président

Chambre Régionale des entreprises de l'ESS PACA